

AutonomeSup (FNSAESR-CSEN / FGAF)

Communiqué du 1^{er} mars 2010

Promotion des universitaires : le bug du Ministère !

AutonomeSup prend acte de la décision du Ministère de l'Enseignement Supérieur de reporter au **12 mars** la date limite de saisie informatique des dossiers de promotion : le Ministère a fini par entendre les très nombreuses protestations des universitaires qui ne parvenaient pas à entrer leurs dossiers dans l'application **Elektra**. Mais il convient de remédier au plus vite aux dysfonctionnements de cette application informatique qui créent des inégalités entre les postulants, faute de quoi il faudra autoriser les universitaires concernés à déposer un dossier papier.

Jean-Louis Charlet
Président d'AutonomeSup

Michel Gay
Secrétaire Général d'AutonomeSup